

Chapitre 6

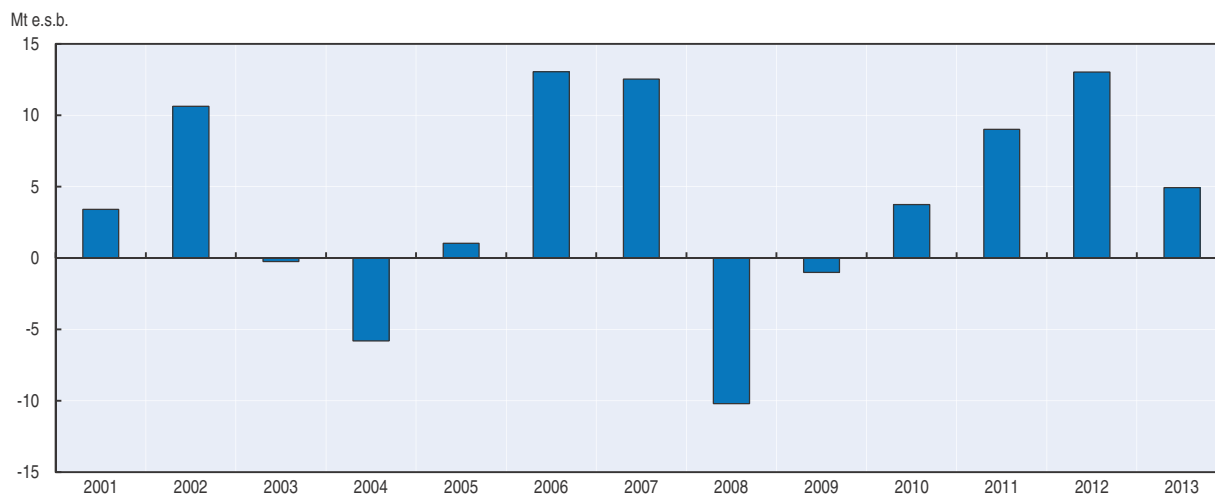
Sucre

Le présent chapitre décrit la situation du marché et présente la dernière série de projections quantitatives à moyen terme des marchés mondial et nationaux pour la décennie 2014-23. Il couvre les évolutions attendues des prix mondiaux et nationaux, de la production, de la consommation, des échanges (importations et exportations) et des stocks (dont le ratio stocks-consommation). Les projections quantitatives sont calculées à partir du modèle Aglink-Cosimo d'équilibre partiel de l'agriculture mondiale. Ce chapitre contient aussi deux encadrés qui expliquent les retombées qu'ont eu sur les marchés les quotas de production d'édulcorants de l'Union européenne et les difficultés rencontrées par les États-Unis pour écouler leurs excédents de sucre. La conclusion décrit les principales difficultés et incertitudes qui pèsent sur les perspectives à moyen terme du sucre. Il s'agit notamment des politiques sucrières et des évolutions de marchés qui se répercutent sur la production, la consommation et le commerce du sucre.


Situation du marché

Après une quatrième campagne consécutive marquée par d'importants excédents mondiaux (graphique 6.1), les prix mondiaux du sucre ont baissé à la fin de l'année 2013. Les paramètres fondamentaux du marché ne suffisent pas à soutenir les prix durant les mois restants de la campagne (du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014). La production mondiale devrait désormais progresser moins vite, en ce début de période de projections, marquant ainsi la fin des excédents de production dans le cycle mondial. Toutefois, toute remontée des prix est susceptible d'être modérée à court terme en raison de l'importante accumulation de stocks dans un certain nombre de pays depuis le début de la phase d'excédents de production, en 2011. En effet, au début de la période visée, les prix mondiaux et le ratio stocks-consommation se sont établis à des niveaux jamais atteints depuis six ans.

Graphique 6.1. **Le bilan mondial de la production de sucre est excédentaire pour la quatrième campagne consécutive**



Source : Bilans mondiaux de sucre de l'Organisation internationale du sucre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104026>

Principaux éléments des projections

- La production mondiale de sucre devrait augmenter de 1.9 % par an durant la période visée, pour atteindre pratiquement 216 Mt d'ici à 2023, soit une hausse d'environ 36 Mt*. L'essentiel de cette hausse proviendra de pays producteurs de canne à sucre plutôt que de pays producteurs de betterave à sucre ; elle est davantage attribuable à une hausse des rendements qu'à une extension des superficies cultivées. La consommation

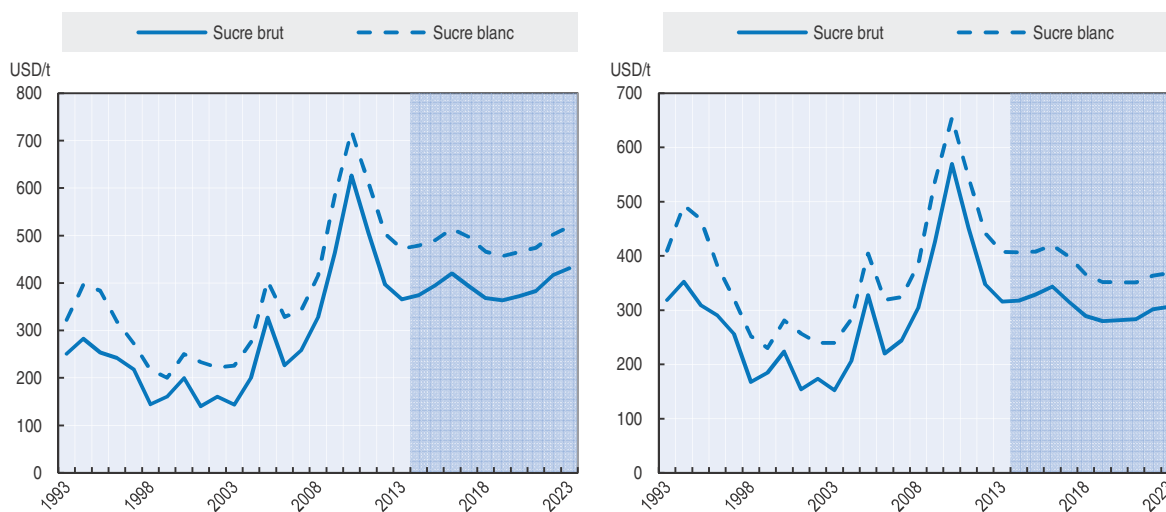
* Pour une définition de la campagne sucrière, se référer au glossaire. Les hypothèses sous-jacentes au scénario de référence sont décrites dans l'encadré 1.1 de la Vue d'ensemble.

mondiale de sucre devrait progresser de 1.9 % par an – soit une hausse bien plus modérée qu’au cours des dix années précédentes – pour atteindre 211 Mt en 2023. La consommation continuera d’être tirée par les régions déficitaires en sucre d’Asie et d’Afrique.

- Les prix mondiaux du sucre devraient rester volatils sur la période visée, mais s’orienter néanmoins lentement à la hausse en raison du renchérissement des coûts de production (graphique 6.2). Ils devraient toutefois rester suffisamment rémunérateurs pour inciter surtout les pays exportateurs présents sur les marchés mondiaux à investir de nouveau dans leur capacité de production. Le prix du sucre brut (Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l’échéance la plus proche) devrait s’élever à 431 USD/t (19.5 cts/lb) en valeur nominale en 2023. L’indice mondial du prix du sucre blanc (Liffe, contrat n° 407, Londres) devrait s’établir à 519 USD/t (24 cts/lb) en valeur nominale en 2023. La surcote du sucre blanc devrait s’amenuiser ces dix prochaines années pour finir par s’établir à 95 USD/t. Le coût de production au Brésil et la répartition de la gigantesque production de canne à sucre entre production de sucre et production d’éthanol continuera à orienter les prix mondiaux du sucre sur la période visée. Ces prix devraient se maintenir à un niveau élevé et rester supérieurs aux prix moyens enregistrés au cours de la période visée, mais continuer à baisser en valeur réelle.

Graphique 6.2. Les prix mondiaux du sucre devraient remonter à court terme, puis se maintenir à des niveaux plus élevés

Évolution des prix mondiaux du sucre en valeur nominale (à gauche) et en valeur réelle (à droite) à l’horizon 2023

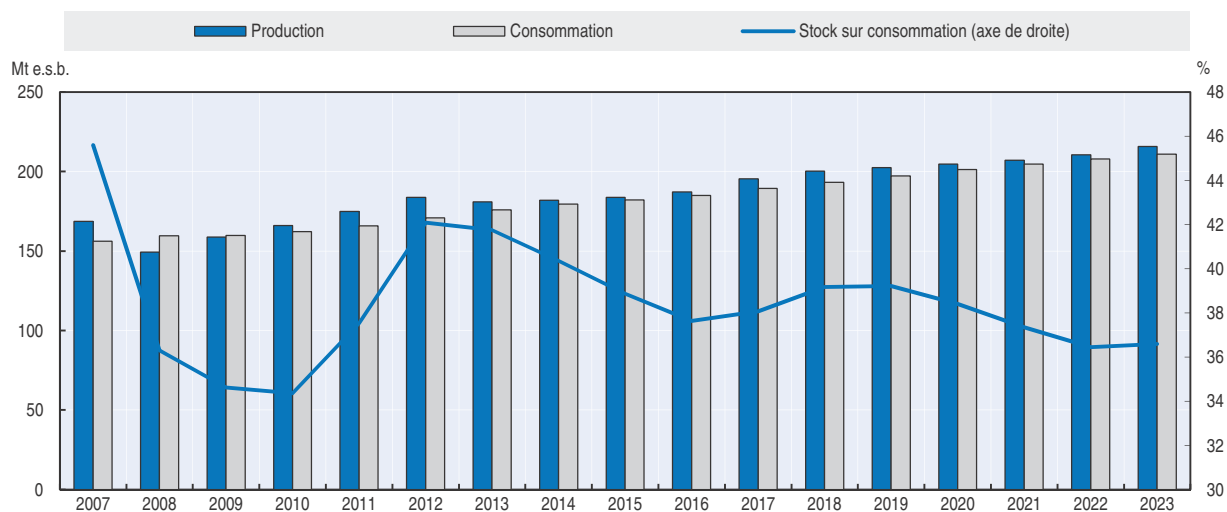


Notes : Prix mondial du sucre brut : Contrat Intercontinental Exchange n° 11, prix à terme à l’échéance la plus proche. Prix du sucre raffiné : contrat à terme n° 407, Liffe, Londres. Les prix du sucre en termes réels sont les prix nominaux déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2005 = 1).


Source : Secrétariats de l’OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104045>

- Les stocks importants qui pèsent sur le marché au début de la période visée devraient ralentir la remontée des prix. Les stocks mondiaux ne devraient, en moyenne, pas baisser et le ratio stocks/consommation commencera toutefois à diminuer, à mesure que les pays réagissent à la baisse des prix en augmentant leur consommation (graphique 6.3).

Graphique 6.3. **Le ratio stocks/consommation devrait s'inscrire à la baisse**

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104064>

- La production et la consommation de sirop de maïs à haute teneur en fructose (HFCS) ou isoglucose, devraient augmenter d'environ 28 % et 29 % respectivement, à l'horizon 2023 par rapport à la période de référence. Les États-Unis restent le premier producteur de ce produit, mais une grande partie de la production supplémentaire sera attribuable à l'Union européenne ces dix prochaines années, à la suite de la levée des quotas de production en 2017. La production progressera également en Chine et dans une moindre mesure au Mexique. Ces pays seront aussi les premiers consommateurs. Les importations et la consommation de HFCS devraient aussi continuer à augmenter au Mexique, qui importe de l'isoglucose des États-Unis en échange de sucre dans le cadre d'un marché de l'édulcorant intégré régi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Tendances des marchés et perspectives

Prix

Les prix mondiaux du sucre reculent au début de la période visée par les *Perspectives* en raison d'une offre abondante provenant de l'importante accumulation de stocks qui fait suite à quatre années d'une production mondiale excédentaire. Toutefois, les prix devraient se maintenir en 2014, compte tenu du ralentissement de la production mondiale de sucre pour la seconde année consécutive. Quatre années successives d'excédents dans le monde et la hausse de la production au Brésil, en Thaïlande et dans d'autres pays ont entraîné l'apparition d'importants stocks disponibles pour l'exportation et d'un ratio stock-consommation élevé, d'environ 43 % au début de la période des projections.

Les prix nominaux devraient se redresser davantage les deux années suivantes en fonction des quantités produites, avant que le cycle de production ne s'oriente de nouveau à la baisse. En fin de période de projections, les prix devraient fluctuer tout en étant légèrement orientés à la hausse. Cette évolution reflètera les cycles de production chroniques des grands pays producteurs de sucre en Asie, comme l'Inde et les pays voisins. Ces cycles produisent de fortes oscillations périodiques des échanges sur le marché mondial et entraînent des ajustements des cours mondiaux. À moyen terme, les prix devraient être portés par les paramètres suivants : demande plus vigoureuse due au retour

de la croissance économique mondiale, augmentation de la production d'éthanol à partir de canne à sucre au Brésil et ailleurs dans le monde, appréciation du dollar des États-Unis, hausse des coûts de production et ratio plus tendu de couverture des stocks dû au recul du ratio stocks-consommation à l'horizon 2023. Des rendements en progression plus lente et des contraintes pesant davantage sur l'extension des superficies allouées aux cultures sucrières dans de nombreux pays producteurs, mis à part peut-être le Brésil, contribueront à maintenir le prix du sucre à des niveaux élevés dans un contexte d'augmentation de la demande.

Les prix du sucre brut et du sucre blanc devraient évoluer de façon similaire durant la période examinée. Le prix du sucre brut (Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l'échéance la plus proche) devrait atteindre 431 USD/t (19.5 cts/lb) en valeur nominale en 2023. Le prix du sucre blanc (Liffe, contrat n° 407, Londres) devrait s'établir à 519 USD/t (24 cts/lb) en valeur nominale en 2023. Ces tendances sont calculées à partir de la demande croissante d'éthanol au Brésil, un carburant qui est utilisé pour les véhicules polycarburant dont le parc ne cesse d'augmenter, ou qui a d'autres applications. Cette hausse de la demande s'explique par l'utilisation de l'éthanol comme produit de substitution (100 % éthanol hydrique) ou de complément (éthanol anhydre) à l'essence, le second étant un mélange constitué de 20 % à 25 % d'éthanol. La production d'éthanol-carburant destiné au marché intérieur et aux exportations devrait absorber plus de 63 % de la production brésilienne de sucre de canne à l'horizon 2023 et soutenir indirectement les cours mondiaux du sucre. Si cette capacité de production supplémentaire était affectée à la fabrication de sucre et non d'éthanol, cela ferait considérablement descendre les cours mondiaux. Les coûts de production au Brésil, principal fournisseur du marché mondial, fixeront le prix plancher du sucre sur les marchés mondiaux au cours des dix prochaines années. Toutefois, la dépréciation prévue du real brésilien par rapport au dollar fera baisser ce prix plancher, qui correspond actuellement à un coût de production de 19 cts à 20 cts/lb (en dollars des États-Unis).

La surcote du sucre blanc – ou marge de raffinage – devrait diminuer pour s'établir à 95 USD/t environ en moyenne sur la prochaine décennie, contre 106 USD/t durant la période de référence. Cette baisse reflète la hausse attendue des capacités de raffinage, elle-même liée à l'augmentation des débouchés et à la perspective d'approvisionnements supplémentaires en sucre blanc provenant des nouvelles raffineries qui seront mises en service dans différentes régions du monde comme le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie. Ces raffineries transforment le sucre brut et une part croissante de sucre brut de haute qualité (VHP), ce qui tend à soutenir le prix du sucre brut. Par ailleurs, l'approvisionnement supplémentaire en sucre blanc ainsi obtenu orientera le prix des produits raffinés à la baisse, ce qui, au fil du temps, réduira l'écart entre les deux courbes, c'est-à-dire la surcote du sucre blanc.

Le sucre reste l'un des produits agricoles dont le prix est le plus fluctuant. Toutefois, l'offre abondante, la progression des excédents disponibles pour les exportations et le renforcement des stocks ont atténué cette volatilité dans une certaine mesure, ces derniers mois. Cette évolution à court terme ne devrait pas empêcher les cours mondiaux du sucre d'être marqués par une forte volatilité, ces prochaines années. Cette situation reflète une combinaison de caractéristiques du marché du sucre. En effet, ce marché se distingue par une progression raisonnable et régulière de la consommation annuelle, mais par une production plus variable et toujours plus concentrée dans des régions où les rendements sont plus fluctuants, ainsi que par des interventions constantes des pouvoirs publics qui entravent l'ajustement des marchés et par des liens plus étroits avec les marchés de

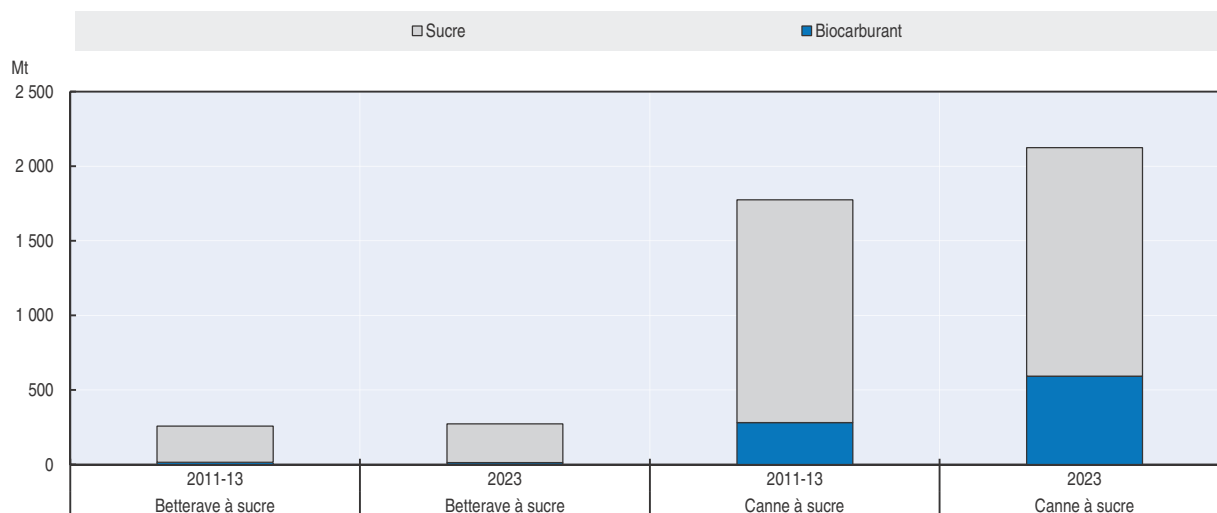
l'énergie, plus volatils. La concentration de la production et des échanges dans une poignée de pays, et la domination du Brésil, qui est périodiquement victime d'événements météorologiques défavorables, sont autant de facteurs qui pèsent dans l'équation. Toute modification des prévisions agricoles au Brésil se répercute immédiatement sur les prix du sucre et favorise une volatilité accrue.

Production et utilisation du sucre

Le secteur du sucre est une industrie à forte intensité de capital et aux coûts fixes très élevés. Ces dernières années, un ralentissement du rythme d'expansion des capacités de transformation des plantes sucrières s'est opéré, et cette tendance a continué en 2013. Malgré un recul en début de période, le rendement moyen de la production de sucre devrait rester suffisamment rémunérateur pour favoriser de nouveaux investissements et une augmentation de la production ces dix prochaines années. Bien qu'une certaine extension des superficies soit prévue au Brésil et dans quelques autres pays, la production supplémentaire proviendra d'une amélioration des rendements. La canne à sucre devrait représenter la quasi-totalité de la production supplémentaire de sucre et presque 86 % de la production totale à l'horizon 2023, la betterave à sucre n'apportant qu'une contribution minimale sur la même période. La production de betterave à sucre devrait augmenter dans la Fédération de Russie et en Union européenne avec la levée des quotas en 2017. Parallèlement, une part croissante de canne à sucre sera affectée à la fabrication d'éthanol, représentant 28 % de la production à l'horizon 2023 (contre 15 % seulement durant la période de référence). En revanche, la part du sucre de betterave affectée à la production d'éthanol (5 %) va légèrement reculer.

La production mondiale de sucre devrait augmenter de 1.9 % par an durant la période, pour atteindre pratiquement 216 Mt d'ici à 2023, soit une hausse d'environ 36 Mt, ce qui correspond à une valeur supérieure de 20 % à la moyenne de la période de référence

Graphique 6.4. **L'essentiel de la production supplémentaire d'éthanol et de sucre viendra de la canne à sucre**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

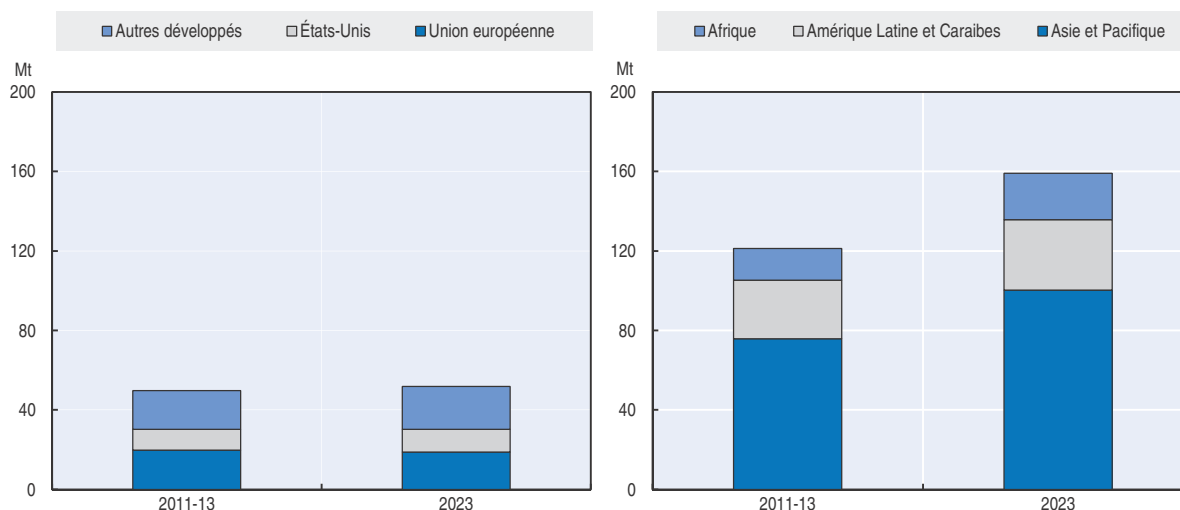
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104083>

(2011-13). Les pays en développement devraient produire 79 % du sucre dans le monde en 2023, alors que la participation des pays développés ne dépasse pas 21 %. L'Amérique latine et les Caraïbes sont leaders dans la production de sucre. En effet, cette région en développement a représenté 34 % de la production de sucre dans le monde durant la période de référence et la progression prévue devrait être de 22 % d'ici à 2023. Dans la région Asie-Pacifique, la production devrait progresser de 2.4 % par an d'ici à 2023. La Chine et la Thaïlande sont les pays qui contribuent le plus à cette augmentation. Enfin, l'Afrique devrait produire 42 % de sucre supplémentaire d'ici à la fin de la période 2023, suite à une augmentation de la production dans les pays d'Afrique subsaharienne et en Égypte. Une demande intérieure plus soutenue favorisera le développement du secteur africain du sucre. Les possibilités commerciales offertes par l'accord de partenariat économique (EPA) et l'initiative « Tout sauf les armes » (TSA) de l'Union européenne devraient s'amoinrir, avec l'abolition des quotas de cette dernière en 2017. Parmi les pays développés, l'Union européenne est le premier producteur de sucre, la production étant appelée à augmenter de 1.3 % par an à l'horizon 2023 ; cette région est suivie par l'Amérique du Nord, où la production progresse de 0.8 % par an, et par l'Océanie où la hausse annuelle prévue est de 1.2 % pour ces dix prochaines années.


La demande mondiale de sucre sera influencée par le retour à la croissance dans le monde et par une croissance démographique mondiale un peu moins rapide ces dix prochaines années. La consommation mondiale devrait progresser d'environ 1.9 % par an, soit à un rythme légèrement plus modeste que les dix années précédentes, pour s'établir à 211 Mt en 2023. C'est dans le groupe des pays en développement, qui restent les principaux consommateurs de sucre, que la demande augmentera le plus vite, alimentée par la hausse des revenus, l'urbanisation et la croissance démographique, même si les variations sont considérables entre pays (graphique 6.5). En revanche, dans de nombreux pays développés, la consommation de sucre devrait connaître une croissance faible ou nulle du fait d'un marché déjà mature ou saturé. Le ralentissement de la croissance démographique et le vieillissement de la population, ainsi que l'évolution vers un régime alimentaire plus sain,

Graphique 6.5. **Accélération attendue de la demande de sucre dans les pays en développement**

Pays développés (gauche) et en développement (droite)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104102>

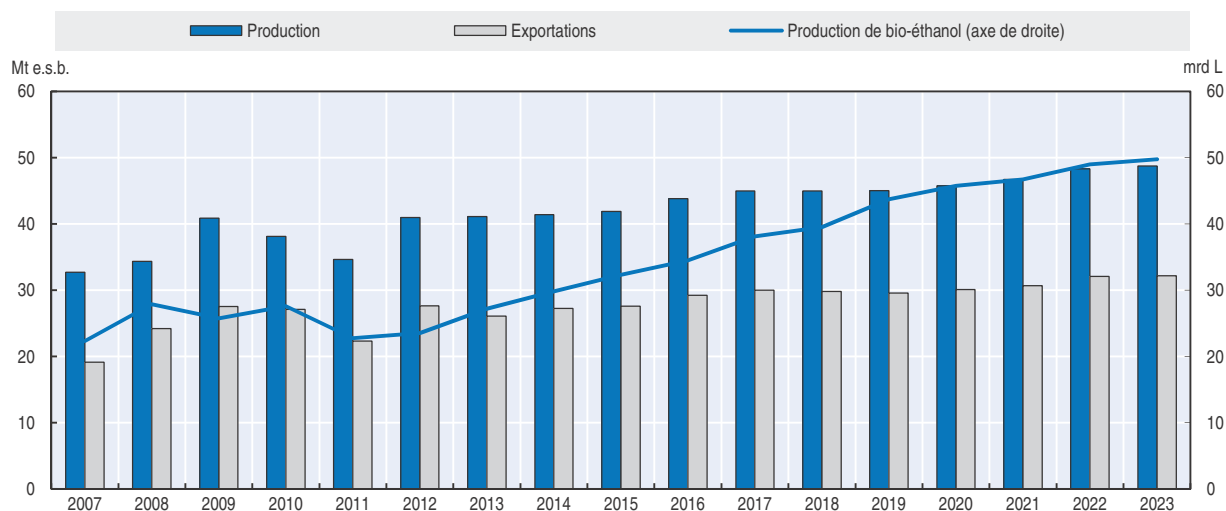
sont autant de facteurs qui font reculer la consommation dans ces pays. Cette dernière augmentera essentiellement dans les régions déficitaires en sucre que sont l'Asie-Pacifique et l'Afrique, et ce, plus rapidement que la moyenne mondiale (32 % et 47 % respectivement en 2023 par rapport à la période de base). En Asie-Pacifique, la Chine et l'Inde devraient connaître la plus forte hausse de la consommation globalement, tandis que la progression par habitant devrait être la plus marquée pour la Chine, l'Indonésie, l'Arabie saoudite et la Thaïlande. L'Afrique est le continent qui verra la croissance de sa consommation de sucre augmenter le plus vite, mais c'est en Afrique subsaharienne que la consommation par habitant sera la plus basse à la fin de la période des projections.

Le Brésil est le premier producteur de sucre au monde grâce au développement rapide de l'activité sucrière dans les années 90, qui s'explique par des coûts de production relativement bas et un immense territoire susceptible d'être converti à la culture sucrière. Ces dernières années, le rythme de développement de l'industrie s'est ralenti, ce qui s'explique par différents facteurs : des événements météorologiques défavorables, l'accès limité aux crédits et une politique publique sur les carburants qui favorise la consommation d'essence. Selon des représentants de l'industrie sucrière, les difficultés sont liées à un renchérissement des coûts de production à court terme provenant de la mécanisation et de la hausse du coût de la main d'œuvre et des transports. Ces facteurs réduisent les rendements, n'incitent pas les acteurs à investir et pèsent sur la croissance et la capacité de production. Toutefois, le retour à la rentabilité, prévu pour ces prochaines années, devrait permettre à l'industrie de la canne à sucre de croître à un rythme de 1.3 % par an en moyenne à l'horizon 2023. En plus d'un potentiel considérable et d'avantages au niveau des coûts de production, le secteur brésilien de la canne à sucre bénéficie depuis de nombreuses années de débouchés concurrents pour la canne, la demande étant forte aussi bien pour la production de sucre que pour celle d'éthanol, un carburant commercialisé sur le marché intérieur. La part croissante de la récolte de canne à sucre consacrée à la production d'éthanol – celle-ci étant passée d'environ 52 % en 2013 à plus de 63 % à la fin de la période visée – aura une influence déterminante sur la production mondiale de sucre et les prévisions de prix à l'horizon 2023.

En 2014, la production brésilienne de sucre devrait être légèrement plus basse que l'année précédente, puisqu'une part plus importante d'une récolte plus modeste va à la production d'éthanol. Toutefois, les années d'après se caractériseront par une hausse probable de la production de canne à sucre, ce qui devrait se répercuter sur la production de sucre (et d'éthanol), elle-même aidée par un redressement du prix du sucre dans la devise locale, étant donné que le real brésilien devrait encore céder du terrain face au dollar des États-Unis au cours des dix prochaines années. Cette évolution donnera un coup d'élan à la compétitivité du secteur et diminuera le prix plancher du sucre. La production brésilienne de sucre devrait augmenter à un rythme moyen d'environ 1.7 % par an ces dix prochaines années, atteignant 49 Mt d'ici à 2023. La hausse devrait être plus importante les dernières années que les premières, mais elle devrait s'établir globalement à un niveau plus bas que ces dix dernières années. La consommation de sucre devrait continuer à augmenter de façon soutenue, d'environ 1.8 % par an, pour s'établir à pratiquement 16.3 Mt sur la période (graphique 6.6).

En tant que deuxième producteur et premier consommateur de sucre au monde, l'Inde a une influence importante sur les marchés et les prix mondiaux du sucre. Par le passé, la production sucrière a été cyclique, des périodes de déficit succédant à des périodes d'excédents. Ce schéma résulte de fluctuations contraires entre les prix administrés de la

Graphique 6.6. **La production et les exportations de sucre devraient augmenter au Brésil avec le développement de la production d'éthanol**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

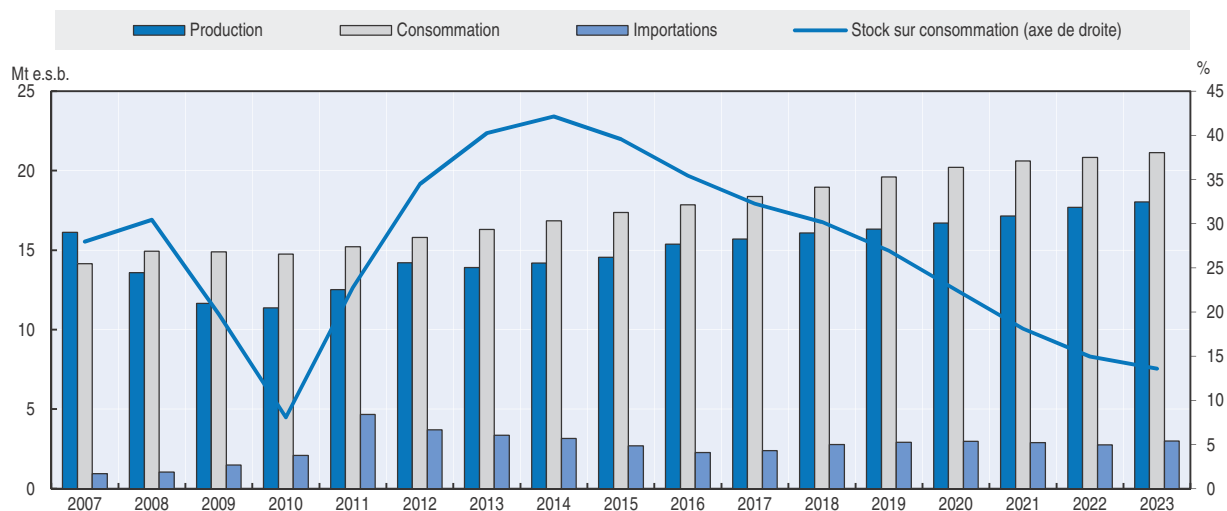
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104121>

canne à sucre et les prix libres du sucre, ce qui a entraîné des arriérés de paiement de la part des sucreries. Ce cycle devrait se poursuivre sur la période des projections, quoique de façon moins prononcée, tant que les mesures de libéralisation des prix adoptées par les pouvoirs publics se limiteront, comme c'est le cas jusqu'à présent, à la suspension pendant deux ans du mécanisme de réquisition de sucre et du système de quotas de mises sur le marché. Le prix élevé de la canne à sucre au début de la période des projections et la concurrence limitée d'autres cultures sucrières contribuent à la conservation des superficies consacrées à la canne à sucre et ralentissent la baisse de la production malgré l'augmentation des arriérés de paiement des sucreries. Un recul de la production est néanmoins prévu à brève échéance. La production indienne, bien que variable, devrait croître de 2.2 % par an en moyenne pour atteindre environ 31 Mt en 2023. Une demande en sucre moins variable et assez soutenue est attendue la prochaine décennie. Selon les prévisions, la consommation devrait augmenter pour s'établir à un peu plus de 32 Mt d'ici à 2023. En fonction de la phase du cycle où l'on se trouve sur la décennie à venir, ces tendances de l'offre et de la demande devraient faire de l'Inde un importateur important de sucre dans quelques années et un pays qui exporte de petites quantités de façon sporadique d'autres années.


La Thaïlande, deuxième exportateur mondial de sucre, a continué à développer sa production de canne à sucre et de sucre depuis l'envolée de la production en 2011. Au début de la période des projections, la production de sucre devrait rester élevée, mais progresser à un rythme moins soutenu les premières années, les producteurs réagissant au recul des cours mondiaux. Une accélération de la production est attendue les années suivantes : la hausse devrait être de 3.1 % par an environ et la production thaïlandaise devrait atteindre 13.5 Mt environ à la fin de la période visée. Cela représente une production supplémentaire de 3.2 Mt par rapport à la moyenne de la période de référence. Les producteurs bénéficieront du renchérissement des prix libellés dans la monnaie locale, compte tenu du recul du baht thaïlandais face au dollar des États-Unis. Dans l'hypothèse du maintien des dispositions existantes pour la fixation des prix intérieurs, la consommation devrait augmenter de 2.9 % par an pour s'établir à 4.1 Mt à l'horizon 2023.

En Chine, premier producteur d'Extrême-Orient, le début de la période de projections devrait être marqué par une légère augmentation de la production parce que la modicité des prix du sucre n'incitera pas les agriculteurs à investir dans leurs plantations. Par la suite, la multiplication des superficies et l'amélioration des rendements devraient stimuler la production, principalement de canne à sucre et dans une moindre mesure de betterave à sucre, en portant la hausse à 2.6 % par an, mais les producteurs auront du mal à répondre à la poussée de la demande. La Chine consommant en moyenne sensiblement moins de sucre que le reste du monde, il faut s'attendre à une progression continue et rapide de la demande aussi bien pour des utilisations directes qu'indirectes, tandis que la consommation par habitant devrait rester modérée par rapport à d'autres pays, en l'absence de changement fondamental dans les préférences alimentaires des consommateurs ces dix prochaines années. Les stocks devraient redescendre de leur niveau élevé. Par conséquent, le ratio stocks/consommation diminuera lentement pour s'établir à 11.6 % en 2023.

Graphique 6.7. **Le ratio stocks/consommation chinois orienté à la baisse**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104140>

Dans les pays développés, les changements devraient être moins prononcés et la hausse de la production (1.4 % par an) et de la consommation (0.5 % par an) être bien plus modeste que celle constatée dans le monde sur la période visée par les *Perspectives*. La production continuera de reculer dans les pays de l'OCDE ces dix prochaines années, pour s'établir à environ 20 % de la production mondiale (contre 22 % pour la période de référence) et 22 % de la consommation mondiale (contre 27 % pour la période de référence). Depuis la réforme du marché du sucre en 2006, l'Union européenne, d'exportatrice nette, est devenue importatrice nette de sucre. Le 1^{er} octobre 2017, l'Union européenne lèvera les quotas de production de la betterave à sucre et de l'isoglucose (voir encadré 6.1). Du fait des hypothèses sous-jacentes des *Perspectives*, en particulier sur le prix du pétrole et les taux de change, il est prévu qu'après une production assez soutenue à brève échéance, la suppression des quotas favorisera la betterave à sucre européenne. Les gros producteurs et les producteurs moins efficaces devraient accroître leur production, du moins dans un premier temps, et les volumes supplémentaires serviront à fabriquer du sucre, un produit plus rentable que la betterave à sucre comme matière première pour l'éthanol. Par ailleurs, la levée

des quotas sur l'isoglucose en stimulera la production et si des incertitudes importantes subsistent concernant l'ampleur de cette hausse, on peut penser qu'elle contribuera probablement à alimenter une partie importante de la demande intérieure d'édulcorants, qui seront alors proposés à un prix plus bas. En effet, selon les projections, la consommation d'édulcorants devrait augmenter d'environ 0.5 Mt à l'horizon 2023 par rapport à la période de référence, l'isoglucose représentant 11 % de ce chiffre, soit une valeur en hausse par rapport aux 3.5 % d'avant l'abolition des quotas. La réforme devrait faire baisser beaucoup les prix sur le marché intérieur et les ramener à un niveau proche des prix mondiaux.

Aux États-Unis, le marché du sucre est lui aussi très influencé par l'environnement politique (voir encadré 6.2). Après une production record en 2012 et la nécessité de prendre des mesures afin de maintenir les prix au-dessus du seuil de déclenchement des prix d'intervention, la production devrait rester relativement stable au début de la période visée. Cette modicité des prix devrait déclencher de nouveaux achats de la Société de financement de l'agriculture (CCC) du ministère de l'Agriculture (USDA), le sucre ainsi racheté étant destiné à être revendu sous forme d'éthanol en 2013 et au cours de la période de projection en 2014 et 2018. La demande restera ferme au cours de la période de projections. Cette modicité des prix se répercutera aussi sur le Mexique qui forme avec les États-Unis un marché totalement intégré dans le cadre de l'ALENA. Depuis 2009, les producteurs mexicains de préparations alimentaires avaient tendance à remplacer le sucre de production mexicaine par de l'isoglucose – meilleur marché – importé des États-Unis, mais la baisse récente des prix a inversé la tendance. Par ailleurs, la consommation de boissons sucrées a fait du Mexique l'un des pays les plus touchés par les problèmes de surpoids, dépassant les États-Unis. Afin de s'attaquer au problème de l'obésité, le Mexique a adopté en 2014 une taxe de 8 % par litre de boisson sucrée mais la consommation d'édulcorants par habitant ne devrait s'infléchir que légèrement durant la période visée. La part de l'isoglucose dans la consommation d'édulcorants devrait progresser à nouveau au début de la période et s'accélérer en fin de période pour atteindre un taux de pénétration du marché de l'édulcorant assez proche de celui constaté aux États-Unis. À partir de 2019, la production devrait recommencer à augmenter dans les deux pays, suite à la remontée des prix.

Encadré 6.1. **Quotas de production d'édulcorants en Union européenne : quelques répercussions sur le marché**

Un système de quotas de production est en place sur le marché européen du sucre depuis de nombreuses années : instauré en 1968 avec le régime du sucre, il sert à limiter les excédents résultant du niveau élevé des prix de soutien. Ces quotas déterminent la quantité de sucre que les producteurs nationaux peuvent vendre sur le marché intérieur. Dans le cadre des réformes structurelles de la politique sucrière, engagées en novembre 2005, les prix administrés ont été sensiblement réduits (même si les prix du marché n'ont pas suivi en raison des déficits de production), le système de quotas de production a été simplifié et les producteurs de sucre ont été encouragés à renoncer à un quota de 6 Mt [valeur sucre blanc] à l'horizon 2010. La production communautaire est actuellement contingentée à un total de 14.5 Mt [équivalent sucre brut] réparti entre les États membres. La production de sucre hors quota représente tout ce qui est produit en excédent du contingent. Le volume de cette production varie d'une année à l'autre et dépend principalement des conditions de culture et des rendements. Le sucre produit hors quota ne peut pas (normalement) être vendu à des fins alimentaires au sein de l'Union européenne et doit être vendu pour des usages industriels (produits chimiques ou biocarburants) ou sinon être exporté dans les limites des volumes annuels autorisés.

Encadré 6.1. Quotas de production d'édulcorants en Union européenne : quelques répercussions sur le marché (suite)

Au sein de l'espace communautaire, les quotas de production s'appliquent également à l'isoglucose : limité à 5 % du quota sucrier total de l'Union européenne (0.665 Mt), ce quota restreint de fait la production de cet édulcorant et son accès au marché. L'isoglucose est en concurrence avec le sucre principalement dans les boissons et les préparations alimentaires. Les exportations de sucre subventionnées par l'Union européenne sont soumises à des limites en volume (et en valeur) de l'ordre de 1.37 Mt (valeur sucre blanc), conformément à l'accord du cycle d'Uruguay (GATT/OMC). Du fait de la réforme et de la quasi-stabilité de sa consommation intérieure de sucre, autour de 18 Mt par an, l'Union européenne accuse désormais un déficit sucrier structurel et doit importer entre 3.5 et 4 Mt (valeur sucre blanc) pour satisfaire ses besoins intérieurs. Par conséquent, après avoir été un important exportateur de sucre blanc, l'Union européenne est devenue le plus grand importateur mondial de sucre, principalement de sucre brut. La majeure partie des importations entrent dans l'Union européenne dans le cadre d'accords préférentiels, tandis que d'autres sont soumises à des droits de douane. Ces importations massives peuvent avoir des répercussions significatives sur le marché mondial du sucre.

Dans le cadre de la dernière réforme de la PAC de 2013, un nouvel accord européen sur le sucre entrera en vigueur en 2017. Il prévoit la suppression des quotas de sucre et d'isoglucose, ainsi que celle du prix minimum de la betterave, mais le maintien des taxes élevées à l'importation en vigueur actuellement. La suppression des quotas après la campagne 2016 est prise en compte dans le scénario de référence de l'Union européenne pour le sucre. Pour évaluer les répercussions de cette suppression sur le marché sucrier, on a appliqué un scénario contrefactuel dans lequel les quotas en vigueur pour le sucre et l'isoglucose sont maintenus jusqu'à la fin de la période de projection en 2023. Le tableau 6.1 ci-dessous présente les résultats de ce scénario, comparés à ceux du scénario de référence. Il indique notamment les différences en pourcentage entre le scénario de maintien des quotas jusqu'en 2023/24 et les projections de référence sans quotas.

Il ressort des résultats du scénario contrefactuel que le maintien des quotas aurait principalement pour effet de réduire la production sucrière au sein de l'Union européenne de près de 11 % à partir de 2017 jusqu'à la fin de la période de projection, par rapport au scénario de référence. Cette réduction toucherait probablement en priorité les producteurs les plus efficaces, une partie de la production supplémentaire revenant éventuellement aux producteurs qui le sont moins et dont les coûts sont plus élevés. La consommation de sucre semble aussi légèrement baisser en raison d'une augmentation des prix intérieurs du sucre et des quotas limitant l'offre d'isoglucose ; celle-ci devrait augmenter fortement après la suppression des quotas en 2017 et entrer en concurrence avec le sucre pour obtenir une part accrue du marché. Dès lors que les quotas et les obstacles actuels aux importations demeurent en place, les prix intérieurs du sucre sont plus élevés que dans le scénario de référence et supérieurs aux prix mondiaux : en effet, dans ce cas de figure, il faudrait que le fort déficit de production par rapport à la consommation au sein de l'Union européenne soit compensé par des importations. Par rapport au scénario sans quotas, les importations augmenteraient ainsi d'environ 52 % jusqu'à la fin de 2023. Cela pourrait profiter aux fournisseurs préférentiels du marché de l'Union européenne qui, dans le cadre de l'initiative TSA (Tout sauf les armes) et des accords de partenariat économique (APE) faisant suite aux accords de Cotonou, ont la priorité pour répondre à ce besoin d'importations. Alors que la majeure partie des importations serait probablement assurée par ces fournisseurs préférentiels en franchise de droits, une partie d'entre elles serait néanmoins soumise à des droits de douane, ce qui aurait pour effet de faire monter le niveau moyen des prix intérieurs au-dessus du niveau mondial. Par ailleurs, en cas de maintien des quotas de production, la limitation des exportations subventionnées ferait baisser les exportations de l'Union européenne de plus de 36 %, par rapport au scénario de référence en 2023.

**Encadré 6.1. Quotas de production d'édulcorants en Union européenne :
quelques répercussions sur le marché (suite)**


**Tableau 6.1. Répercussions du maintien des quotas de production de sucre
sur le marché de l'Union européenne de 2013 à 2023**

Par rapport au scénario de référence

	2013	2016	2023			2023 par rapport à 2013	
			Scénario avec maintien du quota	Scénario de référence	Différence par rapport au scénario de référence (%)	Scénario avec maintien du quota (%)	Scénario de référence (%)
Betterave à sucre							
Surface (kha)	1 592	1 571	1 538	1 580	2.72	-3.37	-0.75
Rendement (t/ha)	69	71	75	75	-0.45	8.95	8.46
Production (kt)	110 218	111 151	116 028	118 646	2.26	5.27	7.65
destinée aux biocarburants (kt)	14 181	16 942	21 033	13 137	-37.54	48.32	-7.36
Prix (EUR/t)	31	31	30	26	-14.25	-2.70	-16.56
hors quota (EUR/t)	17	18	21	26	23.13	24.51	53.31
de soutien (EUR/t)	26	26	26	0	-100.00	0.00	-100.00
Sucre blanc (esb)							
Production (kt)	17 068	16 742	16 885	18 757	11.08	-1.07	9.90
quota (kt)	14 496	14 496	14 496	0	-100.00	0.00	-100.00
Consommation totale d'édulcorantsNote : (kt)	20 401	19 687	20 441	21 086	3.16	0.20	3.36
utilisations alimentaires et industrielles (kt)	19 694	19 004	19 748	18 726	-5.17	0.27	-4.91
Exportations (kt)	2 076	1 960	1 716	2 332	35.92	-17.35	12.34
Importations (kt)	4 413	3 760	4 767	2 313	-51.48	8.02	-47.59
TSA et APE (kt)	2 080	2 128	3 388	1 390	-58.97	62.91	-33.16
part des importations de sucre raffiné (%)	32	36	38	38	0.03	18.75	18.78
Stocks totaux (kt)	2 884	1 596	1 856	1 504	-18.97	-35.63	-47.84
Prix du sucre raffiné à la production (EUR/t)	624	624	585	426	-27.13	-6.23	-31.67
de référence (EUR/t)	404	404	404	0	-100.00	0.00	-100.00
Prix mondial de sucre raffiné (EUR/t)	355	376	401	394	-1.93	13.19	11.01
Production (kt)	690	690	690	2 355	237.26	0.00	237.26
Utilisation (kt)	650	627	638	2 171	240.42	-1.94	233.81
part dans la consommation d'édulcorants (%)	3.5	3.5	3.4	11.2	230.00	-2.13	222.96
Isoglucose							
Exportations (kt)	60	80	91	155	84.60	54.95	186.04
Importations (kt)	20	16	39	16	-64.60	101.72	-28.59
Prix mondial (EUR/t)	333	354	395	395	-1.28	20.77	19.23

Note : * Inclut le sucre blanc et l'isoglucose.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933105052>

En l'absence de quotas dans l'Union européenne, toute la production betteravière est potentiellement disponible pour des usages du sucre intérieur à plus forte valeur ajoutée ou pour l'exportation sous forme d'édulcorant, les usages secondaires de la betterave à sucre, dont la fabrication d'éthanol, devenant moins attractifs. En revanche, si les quotas restent en place durant toute la période de projection et si la production hors quota se poursuit, l'utilisation de la betterave pour la fabrication d'éthanol ou d'autres usages industriels est plus importante. Enfin, le maintien des quotas de production après 2017 aurait pour effet de faire grimper les prix mondiaux de 2 % en 2023 par rapport aux valeurs du scénario de référence du fait de l'augmentation considérable de la demande d'importations dans l'Union européenne. S'agissant de l'isoglucose, le maintien des quotas de production après 2017 jusqu'en 2023 ferait baisser la production et la consommation de cet édulcorant calorique, respectivement de plus de 237 % et de de 240 %, à la fin de 2023. D'une manière générale, le rétablissement des quotas de production semble devoir limiter le potentiel de développement de l'industrie sucrière européenne à l'échelle mondiale (et nationale dans les États membres présentant un avantage de coût), et nuire de ce fait à l'efficacité et aux perspectives du secteur¹.

1. esb = équivalent sucre brut ; vb = valeur sucre blanc ; coefficient de conversion sucre brut/sucre blanc = 0.92.

Encadré 6.2. **Les États-Unis confrontés à la nécessité d'éliminer leurs excédents de sucre**

Les États-Unis sont l'un des plus gros producteurs mondiaux de sucre, leur production se répartissant entre la canne à sucre (42 %) et la betterave sucrière (58 %), et ils restent un important importateur mondial. Le marché sucrier américain demeure fortement influencé par les politiques publiques. Pour l'essentiel, l'action des États-Unis dans ce domaine consiste à soutenir les prix au moyen d'un programme de prêts et prévoit des mécanismes de maîtrise de l'offre sous forme de quotas de commercialisation, de restrictions des importations et de ventes aux producteurs de bioénergie, pour gérer le marché du sucre. L'un des principaux arguments avancés en faveur du programme américain sur le sucre, en particulier dans le cadre des débats récents sur le projet de loi agricole 2014, était qu'il ne coûtait rien au contribuable américain, dans la mesure du possible. Cependant, les échanges d'édulcorants avec le Mexique n'étant plus limités, en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), il est de plus en plus difficile de maîtriser l'offre et c'est ainsi qu'il a fallu réduire les excédents de sucre en 2012.

Les autorités américaines, par le biais du ministère de l'Agriculture (USDA) et de sa Commodity Credit Corporation (CCC), mettent en œuvre un programme de soutien des prix du sucre fondé sur un système de prêts non recouvrables qui permet aux transformateurs, au lieu de rembourser leurs prêts, de céder le sucre qu'ils ont laissé en nantissement pour les obtenir, dès lors que le prix du marché descend en dessous d'un certain niveau. Le ministère de l'Agriculture administre ce programme en s'efforçant de faire en sorte que les prix intérieurs soient suffisamment élevés, pour que les emprunteurs ne soient pas tentés de céder leur sucre à la CCC au lieu de rembourser leurs prêts. Ces prix se sont maintenus au-dessus des prix mondiaux comparables au cours du programme. Aux termes des engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les États-Unis ont instauré un contingent minimal d'importation (contingent tarifaire) de 1.14 Mt pour le sucre brut et le sucre raffiné, qui est réparti entre un large éventail de pays. Compte tenu de l'écart entre le prix intérieur américain et le prix mondial (généralement plus bas), les pays bénéficiant de ce contingent tarifaire peuvent être incités à exporter leur sucre vers les États-Unis plutôt que vers d'autres marchés. Dans le cadre de l'ALENA, le Mexique et les États-Unis ont créé un marché unique et intégré du sucre, qui permet au Mexique de disposer d'un accès illimité et en franchise de droits au marché américain, où les prix sont généralement plus élevés depuis 2008. La quantité de sucre disponible au Mexique pour l'exportation est fonction de la production intérieure de sucre et de la consommation mexicaine d'isoglucose, qui est principalement importée des États-Unis.

Pendant de nombreuses années avant 2012, les approvisionnements de sucre sont généralement restés assez limités aux États-Unis, ce qui a maintenu les prix intérieurs bien au-dessus du niveau des prix de soutien et rendu inutile de mettre en œuvre plusieurs dispositions du programme américain sur le sucre destinées à éviter une offre excédentaire sur le marché intérieur. Pour que l'offre atteigne un niveau suffisant à des prix raisonnables, le ministère de l'Agriculture peut porter le contingent tarifaire au-delà de l'engagement minimal pris par les États-Unis auprès de l'OMC, en particulier après le 1^{er} avril de chaque année, c'est-à-dire au milieu de l'exercice budgétaire, qui court d'octobre à septembre. Toutefois, la situation a radicalement changé lors de la campagne 2012 où les États-Unis comme le Mexique ont connu des récoltes exceptionnelles, qui ont donné lieu à des exportations mexicaines record de 1.9 Mt et ont porté à 26 % le ratio stocks de clôture/utilisation dans la région. Comme en 2013 les prix intérieurs américains s'établissaient au niveau ou autour du niveau des taux de prêts, le risque de voir les producteurs renoncer à récupérer leur sucre était élevé. Aux termes de la législation, le ministère de l'Agriculture est tenu de mettre en œuvre le programme sur le sucre au coût le plus bas et de dissuader les producteurs de céder le sucre faisant l'objet des prêts non recouvrables par tous les moyens possibles, notamment en achetant des excédents en vue de leur transformation en éthanol dans le cadre du programme de flexibilité de l'approvisionnement des producteurs de bioénergie en matières premières (Feedstock Flexibility Program – FFP) prévu par la loi sur l'alimentation, la préservation des ressources naturelles et l'énergie (loi FCE) adoptée en 2008.

Encadré 6.2. **Les États-Unis confrontés à la nécessité d'éliminer leurs excédents de sucre** (suite)

Malgré la baisse des importations soumises aux contingents tarifaires en 2012, liée au fait que l'écart entre les prix mondiaux et les prix intérieurs n'était plus avantageux pour de nombreux pays exportateurs, les exportations mexicaines record ont fait chuter les prix du sucre aux États-Unis en dessous du niveau des taux de prêts dans de nombreuses régions productrices, contraignant le ministère de l'Agriculture à intervenir. En 2013, la CCC du ministère de l'Agriculture a donc pris dix mesures pour gérer l'important excédent de sucre sur le marché intérieur. La première a consisté à relever provisoirement la limite des licences accordées aux raffineurs participant au programme de réexportation du sucre raffiné (Refined Sugar Re-export Program – RSRP). Pour bénéficier de ce dispositif, les raffineurs devaient s'engager dans le cadre du RSRP à renoncer à importer au moins 2.5 fois la quantité de sucre fournie par le ministère de l'Agriculture. Ce dispositif impliquait que davantage d'exportations seraient effectuées à partir de sucre issu de la production intérieure, aidant ainsi à éliminer une partie de l'excédent, quoique de manière différée, à un coût plus faible que dans le cadre du dispositif FFP. Dans ce dernier dispositif, le ministère de l'Agriculture achète du sucre aux producteurs au taux de prêt pour le revendre aux usines d'éthanol à la valeur de l'éthanol.

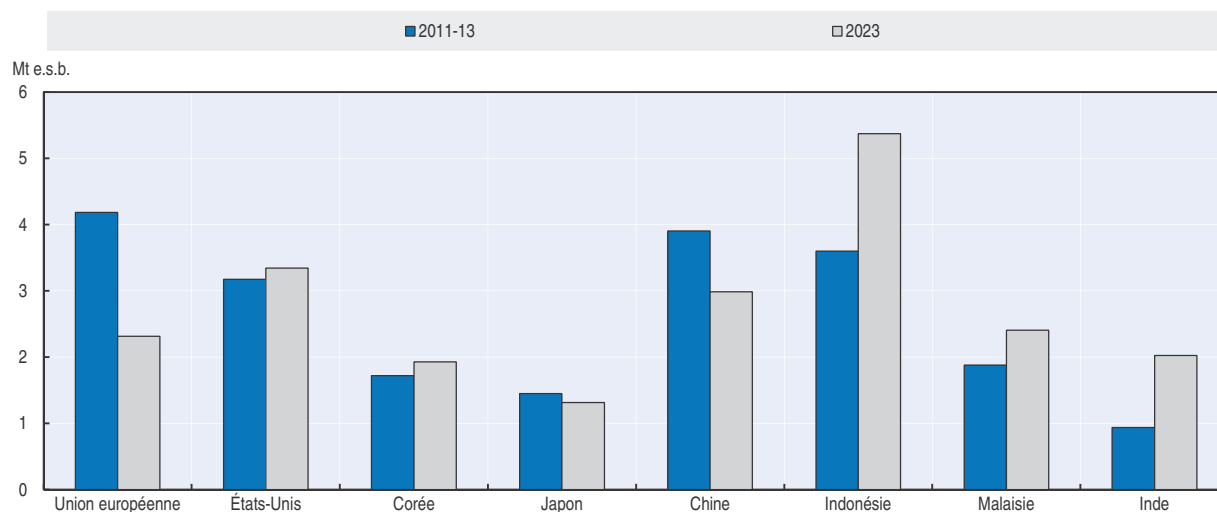
La CCC du ministère de l'Agriculture a annoncé deux adjudications dans le cadre du dispositif FFP en 2013. Les résultats de la première adjudication FFP ont été modestes puisque seulement 7 118 tonnes de sucre non récupérées ont été achetées, puis revendues à un producteur d'éthanol. Selon le ministère de l'Agriculture, la CCC a versé 25.2 cts USD par livre de sucre de betterave achetée et touché 6 cts USD par livre à la revente. La deuxième adjudication FFP a été de beaucoup plus grande ampleur, portant sur quelque 136 026 tonnes achetées à un prix moyen de 24.2 cts USD par livre, mais revendues à un prix moyen n'atteignant que 4.6 cts USD par livre. Au total, environ 21.7 % des interventions de la CCC ont été consacrés aux mesures FFP. Cela devrait se reproduire certaines années dans la décennie couverte par les Perspectives, lorsque seront atteints les niveaux auxquels les emprunteurs céderont le sucre laissé en garantie.

Échanges


Au cours de la décennie à venir, l'évolution de la situation dans certains pays producteurs connus pour être déficitaires se répercutera sur les importations mondiales de sucre. C'est le cas de l'Union européenne, où les quotas sur le sucre et l'isoglucose seront levés en 2017. À partir de cette année, une part plus importante de la betterave à sucre servira à fabriquer du sucre pour alimentation humaine, un produit plus rentable que l'éthanol, ce qui se répercutera sur les volumes importés par l'Union européenne. Celle-ci devrait perdre sa place de premier importateur de sucre, avec une baisse des importations de 1.9 Mt à l'horizon 2023 par rapport à la période de référence. De même, dans la Fédération de Russie, les importations devraient diminuer durant la période visée, étant donné que la hausse de la production et le déclin démographique devraient compenser le déficit.

C'est en Asie-Pacifique et en Afrique que la demande de sucre progressera le plus, ce qui tirera les importations vers le haut dans ces deux régions. Au début de la période des projections, la Chine et l'Indonésie sont les principaux importateurs de sucre après l'Union européenne. Toutefois, durant la période, l'Indonésie devrait être le principal importateur. Les États-Unis se remettront des faibles cours mondiaux, mais l'offre de sucre devrait rester relativement modeste, incitant ce pays à continuer de se procurer du sucre auprès de

Graphique 6.8. Tendances contrastées parmi les principaux importateurs de sucre



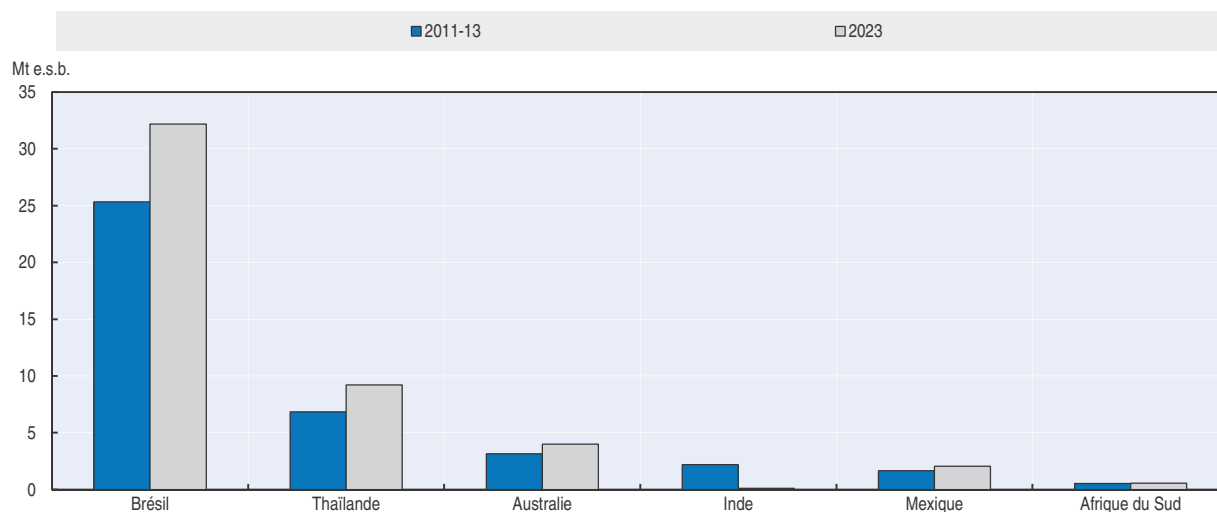
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104159>


pays tiers dans la limite des contingents tarifaires, mais aussi auprès du Mexique, dans le cadre du marché totalement intégré en vertu de l'ALENA. On prévoit des importations de 3.2 Mt en moyenne sur la période des projections, ce qui placera les États-Unis au second rang des importateurs de sucre dans le monde à l'horizon 2023. La Chine, où la mise sur le marché des stocks contribuera à une baisse d'environ 920 kt des importations, devrait devenir le troisième importateur mondial.

Les exportations de sucre devraient rester très concentrées, le Brésil restant l'un des principaux exportateurs de ce produit. Toutefois, bien que les volumes exportés resteront liés à l'évolution des cours mondiaux, ils dépendront de plus en plus de l'évolution des marchés intérieurs et de l'exportation d'éthanol. Après un ralentissement au début de la période des *Perspectives* dû à une baisse de la production, les exportations devraient repartir à la hausse, le Brésil représentant environ 48 % des échanges mondiaux en 2023, contre 45 % durant la période de référence. Les perspectives sont favorables pour la Thaïlande, deuxième exportateur mondial. Ce pays continuera en effet d'investir dans de nouveaux systèmes et techniques d'irrigation afin d'améliorer la production de canne à sucre, cette plante devant conserver son avantage-prix relatif vis-à-vis d'autres cultures, notamment du manioc. Les disponibilités pour l'exportation devraient ainsi augmenter de 2.4 Mt durant la période visée. En Australie, les investissements publics et privés devraient se poursuivre dans les domaines suivants : renforcement de la capacité existante, augmentation des superficies, amélioration des variétés et création de nouveaux systèmes d'irrigation. Cela devrait accroître les disponibilités pour l'exportation sur la période visée. Ainsi, les exportations de sucre australien devraient augmenter de pratiquement 850 kt pour s'établir à 4 Mt en 2023.

Graphique 6.9. Les exportations de sucre restent concentrées et dominées par le Brésil



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933104178>

Principales questions et incertitudes

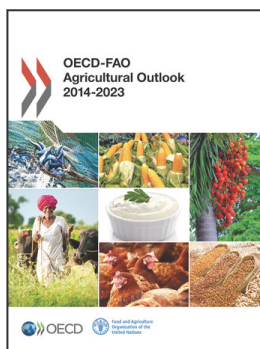
Le sucre est un édulcorant naturel, produit à partir de canne à sucre ou de betterave à sucre. Les plantes sucrières entrent en compétition avec les céréales pour les superficies cultivées, et sont également utilisées pour produire de l'éthanol. De plus, d'autres édulcorants caloriques, tels que l'isoglucose de maïs, entrent en concurrence directe avec le sucre pour consommation humaine, et les sous-produits des plantes sucrières peuvent aussi être utilisés pour produire de l'éthanol ou compléter les rations de nourriture animale. En outre, le secteur du sucre est une industrie à forte intensité de capital et aux coûts fixes très élevés. En conséquence, des changements opérés sur d'autres marchés agricoles et des facteurs macroéconomiques peuvent influencer significativement sur les perspectives du sucre.

Les projections calculées dans les *Perspectives* reposent sur l'hypothèse selon laquelle après un ralentissement en début de période, le prix du sucre sera suffisamment rémunérateur pour favoriser des investissements dans les pays producteurs, aussi bien au stade de la production que de la transformation. Tout changement structurel dans les politiques sucrières émanant des principaux pays producteurs pourrait susciter un choc qui aurait des retombées sur les résultats présentés dans cette édition des *Perspectives*, mais aussi sur les producteurs et les consommateurs.

À moyen terme, la demande d'édulcorants devrait rester soutenue, en particulier dans les pays en développement, en raison de la croissance démographique, de l'augmentation du revenu par habitant et de l'urbanisation. Les problèmes de santé qui vont souvent de pair avec une consommation importante de sucre pourraient se répercuter sur la demande à moyen terme de certains de ces pays durant la période visée et nécessiter par conséquent d'abaisser les prévisions de croissance de la consommation. En outre, la hausse de la demande d'autres édulcorants, comme ceux à base d'amidon (tel l'isoglucose) et d'édulcorants intenses (sucralose et stévia) pourraient modifier les niveaux de consommation prévus.

Au Brésil, la part de la canne à sucre consacrée à la fabrication d'éthanol au détriment de celle du sucre est un autre facteur d'incertitude pour les *Perspectives*. En effet, cette part reste étroitement liée à la politique énergétique brésilienne. Toute modification de cette proportion qui serait motivée par des mesures dans le secteur de l'énergie ou des biocarburants, comme la décision d'enrichir le mélange en éthanol au Brésil ou de nouvelles prescriptions en matière de biocarburants aux États-Unis, ou encore une combinaison de ces deux facteurs, pourrait se répercuter sur la disponibilité de sucre au Brésil.

Le marché et les prix mondiaux du sucre sont fortement influencés par les politiques publiques ; le marché du sucre reste l'un des plus protégés. Il est caractérisé par des mesures strictes aux frontières, notamment par d'importants contingents tarifaires aux importations et un soutien aux prix. Le soutien indirect, sous forme d'aides au secteur des biocarburants, constitue également un soutien aux prix. Des réformes ont été entreprises dans certains pays producteurs, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour obtenir plus de transparence et d'efficacité sur le marché mondial du sucre. Ces dernières ont été moins ambitieuses que prévu en Inde, tandis qu'une grande partie des dispositions existantes ont été conservées dans la nouvelle loi agricole aux États-Unis. Toutes ces politiques ont une influence sur les perspectives de l'industrie sucrière et tout changement de ces politiques donnera lieu à l'élaboration d'une nouvelle série de projections.



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014), « Sucre », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2014-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.